



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE TROUILLAS**

Envoyé en préfecture le 17/06/2021

Reçu en préfecture le 17/06/2021

Affiché le



ID : 066-216602177-20210615-DELIB302021-BF

SEANCE DU 15 JUIN 2021

Nombre de membres afférents au conseil : 19
Nombre de membres en exercice : 19
Nombre de membres ayant pris part à la délibération : 15 + 3 pouvoirs
Date de la convocation : 09/06/2021
Date d'affichage : 09/06/2021

L'an deux mille vingt-et-un, le quinze juin, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette commune, dûment convoqué, s'est réuni, en session ordinaire, dans la salle des fêtes de TROUILLAS, sous la présidence de Monsieur ATTARD Rémy, Maire.

Présents : ALBERT Jeannine, ATTARD Rémy, BOUDON Matthieu, BOUSQUET Jérôme, BRETEAU Philippe, BURGOS Thierry, CAZALS Jean-François, CORBACHO Laurent, DUFOUR Laurence, FERNANDEZ Pierre, HITA José, MIR Laure, QUINTA Christèle, SALVADOR Julien, VIDAL Mélanie.

Procurations : Mme BAJ-FRELIN Véronique à Mme MIR Laure, Mme RIBES Chrystelle à Mme ALBERT Jeannine, M. ROZIE Jean-Michel à M. BRETEAU Philippe.

Absente excusée : Mme JULIAN Vanessa.

Secrétaire de séance : M. FERNANDEZ Pierre a été nommé secrétaire de séance.

**DELIBERATION N°30/2021 : DECISION MODIFICATIVE BUDGETAIRE
N°1 – BUDGET PRINCIPAL**

Monsieur le Maire explique à l'assemblée qu'il convient de prendre une décision modificative budgétaire afin d'inscrire au budget principal trois subventions d'investissement qui n'avaient pas encore été notifiées à la commune au moment du vote du budget :

- Une subvention d'investissement de 81 389 € accordée dans le cadre de la DSIL rénovation énergétique France Relance accordée à la commune pour les travaux de rénovation énergétique de la mairie, du centre médical et du groupe scolaire,
- Une subvention d'investissement de 25 215 € accordée par le Département dans le cadre de l'Aide à l'Investissement Territorial pour les travaux de mise en discrétion des réseaux secs,
- Une subvention d'investissement de 12 000 € par le Département dans le cadre de l'appel à projet « intégrer la nature en ville » pour les travaux de valorisation du belvédère au Balcon de Trouillas.

Monsieur le Maire propose que l'inscription de ces nouvelles recettes d'investissement soient compensées par la diminution du montant de l'emprunt prévu au Budget Primitif 2021.

RECETTES D'INVESTISSEMENT			
Augmentation des crédits		Diminution des crédits	
1321 subventions d'investissement de l'Etat	81 389 €	1641 emprunt	- 118 604 €
1323 subventions d'investissement des Départements	37 215 €		
TOTAL	+ 118 604 €	TOTAL	- 118 604 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré valablement et à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **ADOpte** la décision modificative budgétaire telle que présentée par Monsieur le Maire,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer l'ensemble des documents relatifs à cette affaire.

**AINSI FAIT ET DELIBERE A TROUILLAS, LES JOUR, MOIS ET AN QUE
DESSUS – POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME**

Le Maire,

Rémy ATTARD



Acte rendu exécutoire après :

- Dépôt en Préfecture le : 17/06/2021
- Affichage le : 17/06/2021
- Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux devant son auteur dans les deux mois à compter de sa publication. Elle peut également faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Montpellier dans les deux mois à compter de sa publication.